

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE AVEC UNE DESTINATION IMMOBILIÈRE - TARIFS

Tarif N° 105 du 01/12/2021 Conditions du prospectus du 01/05/2021

1. Crédit hypothécaire avec remboursement mensuel (capital et intérêts)

Quotité	Cap + 5 / - 5 (+ 0,4074% / - 0,4074% mensuel) *															
	3/3/3 (index C -0,0517)				5/5/5 (index E -0,0313)				10/5/5 (index E -0,0313)				15/5/5 (index E - 0,0313) **			
	≤70%	>70% ≤85%	>85% ≤90%	>90% ≤100%	≤70%	>70% ≤85%	>85% ≤90%	>90% ≤100%	≤70%	>70% ≤85%	>85% ≤90%	>90% ≤100%	≤70%	>70% ≤85%	>85% ≤90%	>90% ≤100%
Tarif de base	1,90%	1,95%	2,10%	2,50%	2,05%	2,10%	2,25%	2,65%	2,30%	2,35%	2,60%	3,00%	2,45%	2,50%	2,75%	3,15%
Intérêt mensuel	0,1570%	0,1611%	0,1733%	0,2060%	0,1692%	0,1733%	0,1856%	0,2182%	0,1897%	0,1938%	0,2141%	0,2466%	0,2019%	0,2060%	0,2263%	0,2588%
TARIF PRIME	1,50%	1,55%	/		1,65%	1,70%	/		1,90%	1,95%	/		2,05%	2,10%	/	
Intérêt mensuel	0,1241%	0,1283%			0,1365%	0,1406%			0,1570%	0,1611%			0,1692%	0,1733%		

* Si l'intérêt mensuel est moins de 0,4074% le Cap en + et – est limité au taux d'intérêt mensuel

** Formule pas d'application en cas de crédit hypothécaire 3-ème achat et refinancement, autre que pur refinancement de crédit hypothécaire avec une destination immobilière

2. Crédit hypothécaire Bullet (remboursement unique du capital à l'échéance finale)

Quotité	Cap + 5 / - 5 (+ 0,4074% / - 0,4074% mensuel) *							
	3/3/3 (index C -0,0517)		5/5/5 (index E -0,0313)		10/5/5 (index E -0,0313)		15/5/5 (index E -0,0313)**	
	≤70%	>70% ≤85%	≤70%	>70% ≤85%	≤70%	>70% ≤85%	≤70%	>70% ≤85%
Tarif de base	2,30%	2,35%	2,45%	2,50%	2,80%	2,85%	2,95%	3,00%
Intérêt mensuel	0,1897%	0,1938%	0,2019%	0,2060%	0,2304%	0,2345%	0,2426%	0,2466%
TARIF PRIME	1,90%	1,95%	2,05%	2,10%	2,40%	2,45%	2,55%	2,60%
Intérêt mensuel	1,1570%	0,1611%	0,1692%	0,1733%	0,1978%	0,2019%	0,2101%	0,2141%

* Si l'intérêt mensuel est moins de 0,4074% le Cap en + et – est limité au taux d'intérêt mensuel

** Formule pas d'application en cas de crédit hypothécaire 3-ème achat et refinancement, autre que pur refinancement de crédit hypothécaire avec une destination immobilière

3. Crédit pont (application du tarif Prime tenant compte de la demande de crédit hypothécaire avec remboursement mensuel)

	Taux d'intérêts fixe
Quotité	≤80%
Tarif de base	2,25%
Intérêt mensuel	0,1856%
TARIF PRIME	1,85%
Intérêt mensuel	0,1529%

Conditions du TARIF PRIME

Le TARIF PRIME n'est d'application que pour les quotités $\leq 85\%$.

Cumulatif:

- Revenus nets professionnels mensuels de min. €3 500 pour un couple et €2 000 pour un isolé
- Différence entre le total des revenus et le total des charges > €2 000 pour un couple et > €1 500 pour un isolé, sur base mensuelle
- Rapport charges/revenus < 40%

Trois conditions remplies donnent une réduction de 0,40% (0,0333% mensuel), deux conditions remplies donnent une réduction de 0,20% (0,0167% mensuel) du tarif de base.

Diminution	annuel	mensuel	Augmentations	annuel	mensuel
Pas d'application pour un Crédit pont			TOUS BUTS		
2x 100% assurance solde restant du prime unique via partenaire Credimo	- 0,20%	- 0,0167%	-Revenus provenant des Pays-Bas ou du Grand-Duché de Luxembourg (autres provenances non autorisées)	+0,25%	0,0208%
100% assurance solde restant du prime unique via partenaire Credimo	- 0,10%	- 0,0083%	-Durée > 25 ans	+0,85%	0,0706%
Si placement de min. €25.000 en Credo21 (branche21) de Credimo par le consommateur ou ses parents	- 0,10%	- 0,0083%	-Crédit bullet durée > 15 ans et ≤ 20 ans	+0,20%	0,0167%
			-Cap +3/-3 (+0,2466%/-0,2466% mensuel; si l'intérêt mensuel < 0,2466%, le Cap est limité au taux d'intérêt mensuel, en + et -)	+0,30%	0,0250%
			REFINANCEMENT, CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE + PRÊT A TEMPERAMENT ET TROISIEME ACHAT		
			-Refinancement CH + PAT avec partie mobilière $\leq 25\%$ et quotité $\leq 85\%$	+0,15%	0,0125%
			-A partir du troisième achat quotité $\leq 80\%$	+0,20%	0,0167%
			-Refinancement de plus de 2 PAT (hors cartes de crédit)	+0,20%	0,0167%
			-Refinancement de PAT récent (≤ 6 mois et hors cartes de crédit)	+0,20%	0,0167%
			-Revenus de remplacement	+0,20%	0,0167%
			-Capacité de remboursement basée sur des revenus locatifs	+0,20%	0,0167%
Facilités			Durée		
FORMULE ACCORDÉON			Pour les formules 3/3/3 et 5/5/5 : durée max. 30 ans		
GRATUIT prolongation ou raccourcissement de la durée du crédit en cas de révision de taux à effet du maintien de la mensualité.			Pour les formules 10/5/5 et 15/5/5 : durée max. 25 ans		
Pas d'application pour un crédit pont ou bullet, ni pour ou en combinaison avec un crédit à la rénovation de la Région Flamande.			Pour les formule bullet : durée maximale de 20 ans		
Frais de dossier au 17/02/2020					
FRAIS DE DOSSIER :	€500	- Rémunération sur le montant non libéré dans le cadre de la libération de tranches, à un taux d'intérêt mensuel de			0,15%
- Refinancement interne	€250	- Changement, remplacement ou libération d'une sûreté (p. ex. mainlevée partielle, transfert d'hypothèque, désolidarisation d'un consommateur ou d'une caution)		€500	
- Crédit pont	€300	- Par duplicata de l'attestation fiscale		€50	
Frais d'expertise au 17/02/2020					
<ul style="list-style-type: none"> Frais d'expertise : coût réel de l'expertise, avec un maximum de €300 par bien immobilier. Si le coût réel de l'expertise est inférieur à €300, le coût est limité au prix réellement payé pour l'expertise. Frais d'expertise de la garantie alternative en cas de demande de transfert d'hypothèque, sollicité par le consommateur, sur un autre bien immobilier Aucun frais, indemnité ou rémunération ne peut être mis à charge du consommateur 				€300	

Prospectus et formulaire de demande peuvent être obtenus au siège social ainsi qu'auprès de tous les courtiers Credimo SA.